



La lettre du Pôle Jeunesse, Sports et Vie associative

n°1



FORMATIONS POUR LES DIRECTEURS ET ANIMATEURS EN ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS (ACM)



La DDCS a lancé cette année un nouveau programme de formation pour les acteurs en accueil collectif de mineurs (ACM).
6 formations gratuites, à destination des directeurs et des animateurs d'ACM, sont proposées sur le 1^{er} semestre 2016.

CAMPAGNE CNDS 2016 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES



La campagne CNDS 2016 devrait être lancée à partir du 22 mars, sous réserve de validation officielle.
Des informations plus précises seront transmises par mail aux comités départementaux sportifs dans les meilleurs délais par la DDCS de l'Oise.
En savoir plus :
www.cnds.sports.gouv.fr
<http://nord-pas-de-calais-picardie.drjcs.gouv.fr/>

DOSSIER : L'AGREMENT « JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE » (JEP), LABEL DE QUALITE ET TREPLIN POUR LES ASSOCIATIONS

AGREMENT



Au travers de l'agrément JEP, l'Etat reconnaît comme partenaires privilégiés les associations œuvrant dans le champ de la jeunesse et/ou de l'éducation populaire, sous condition de respecter des critères de forme et de fond, leur ouvrant ainsi la possibilité de solliciter certaines aides ou de bénéficier d'exonérations. Dans le département de l'Oise, plus de 200 associations bénéficient d'un agrément local.

EDITO : UNE PREMIERE Mars 2016

Pour mieux vous informer, le Pôle Jeunesse, Sports et Vie associative (JSVA) lance sa première lettre d'information trimestrielle. Destinée à vous donner, en un coup d'œil, toutes les actualités sur les projets et les actions de fond, cette lettre vous apportera également des précisions techniques sur les sujets qui vous préoccupent.
Nous espérons que vous y trouverez toutes les informations utiles. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits d'amélioration de cette lettre réalisée pour vous.

Frédéric PIGEON
Directeur départemental de la cohésion sociale
Claire CHANE CHING
Cheffe du pôle JSVA

PORTRAIT ... LE POLE JSVA



Au sein de la DDCS de l'Oise, le pôle Jeunesse, Sport et Vie associative (JSVA) s'attache à développer le sport pour tous et agir en faveur de la jeunesse et de la vie associative.

BREVES

Kit pédagogique pour comprendre l'Europe (Mouvement Européen-France)

Le livret du Parlement européen, la carte de la construction européenne, le Petit Livre Bleu sur l'Europe et le livret du Citoyen européen composent ce Kit.

« La République expliquée aux enfants »

Un site ludique et interactif, qui donne des outils pour permettre d'expliquer la République aux enfants.

LE SERVICE CIVIQUE : UNE CHANCE POUR LES JEUNES



Le service civique permet d'offrir à tout jeune de plus de 16 ans, sans conditions de qualifications, l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité. L'enjeu aujourd'hui : garantir un service civique universel, pour que tout jeune qui le souhaite puisse trouver une structure d'accueil afin de s'engager au service des autres et de la collectivité.

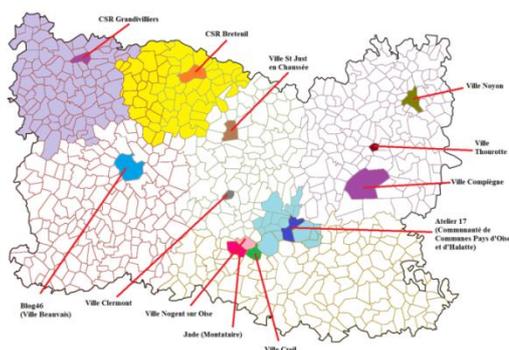
ACTUALITE : LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)



FDVA
FONDS POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Le FDVA est un fonds dédié au soutien de la vie associative cogéré par l'État, les collectivités territoriales et les mouvements d'éducation populaire et de jeunesse. La date limite de réponse à l'appel à projet lancé cette année est fixée au 25 mars 2016 dans l'Oise.

CARTOGRAPHIE : L'INFORMATION JEUNESSE DANS L'OISE



Besoin d'une information, d'un conseil ou d'une oreille... Dans ces lieux d'accueils dédiés aux jeunes, un informateur jeunesse est là pour les orienter, les conseiller dans leur projet, leurs interrogations. Le principe directeur de l'IJ : un accueil, gratuit, libre et anonyme dans tous les domaines qui concernent les jeunes de 15 à 25 ans.

« On te manipule »

Destiné prioritairement aux jeunes de 15 à 25 ans (mais également aux professionnels en contact régulier avec ce public), ce site internet donne des outils permettant de sensibiliser et d'encourager de manière pédagogique à décrypter les discours complotistes.

Aide à l'embauche pour les nouveaux salariés : un dispositif ouvert aux associations

Cette aide a été instituée par le décret du 25 janvier 2016. Les embauches réalisées par les associations, groupements d'employeurs ou les entreprises de moins de 250 salariés, entre le 18 janvier et le 31 décembre 2016, peuvent bénéficier durant les 2 premières années du contrat d'une prime trimestrielle de 500 euros, soit 4 000 euros au total.

APPELS A PROJETS

- Les « Petits Partenariats collaboratifs » Erasmus + 2016

Ce nouveau dispositif permet à des structures sportives de financer des projets portant sur la promotion des jeux et sports traditionnels européens, l'inclusion sociale et l'égalité des genres... impliquant 3 pays minimum. Date limite : 12 mai 2016.

- « La France s'engage »

Cet appel à projet a vocation à soutenir les initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des individus ou des associations. Deux vagues de sélection ont lieu tous les 6 mois. Quatre critères de sélection : utilité sociale, caractère innovant, potentiel de duplication ou de changement d'échelle et évaluation rigoureuse des résultats. Date limite : 1^{er} septembre 2016.

LE CHIFFRE DU TRIMESTRE

1457

Le nombre d'éducateurs sportifs déclarés qui exercent dans le département de l'Oise

Conception :
Claire CHANE CHING
Rédaction :
Claire CHANE CHING
Grégory CHIBBA
Rémi GARDIN
Aurélien MOLLET
Michel NUNG
Florian SZYNAL



Pôle Jeunesse, Sports et Vie associative (JSVA)
Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Oise
13 rue Biot – BP 30 971 - 60 009 BEAUVAIS Cedex

Pour vous inscrire à la lettre du pôle JSVA : ddcs-jeunesse-sports@oise.gouv.fr
Si vous n'arrivez à lire cette lettre correctement, [consultez sa version en ligne](#)